

MINISTRE PAR FAVEUR : REJET FÉMININ

Femmes et hommes à parts égales dans les gouvernements ? Le Vif/L'Express a sondé toutes les parlementaires féminines du fédéral, au nord comme au sud du pays. Verdict : en faire une obligation légale séduit peu. Les élues aspirent au pouvoir mais désavouent majoritairement le passage en force pour devenir ministre.

PAR PIERRE HAVAUX

Quatorze ministres fédéraux, sept néerlandophones et sept francophones : le compte est bon, l'impératif constitutionnel respecté. La parité linguistique au sein d'un gouvernement fédéral est chose bien trop sacrée pour que l'on puisse imaginer un seul instant qu'il y soit dérogé. Il y va de la garantie des droits et de la défense des intérêts de 40 % de francophones face à 60 % de Flamands. La survie même du ménage belge est en jeu.

Quatorze ministres fédéraux, onze hommes et trois femmes : le compte n'y est pas du tout. Qu'à cela ne tienne, vu qu'un déséquilibre entre les genres n'est en rien proscrit. Que les femmes décrochent une courte majorité au sein de la population belge (50,77 % en 2017) mais restent allègrement traitées en minorité dans les centres de décision politique ne vaut pas un blocage. La Belgique sait fixer ses priorités.

Arracher une représentation féminine garantie sur les listes électorales par le biais de quotas instaurés depuis 1994, c'est bien. Obtenir un équivalent digne de ce nom au cœur des réacteurs politiques que sont les gouvernements, ce serait encore mieux. L'envie de quitter le stade du vœu pieu pour se résigner à user de la contrainte est dans l'air du temps. En Wallonie, collègues communaux et provinciaux entreront dans l'ère des quotas après les élections d'octobre prochain.

Au niveau régional, Ecolo-Groen porte le combat en Région bruxelloise et les verts bataillent pour imposer un tiers de femmes au sein du gouvernement wallon. Au fédéral, le groupe PS à la Chambre part à son tour en croisade, en plaçant la barre au niveau d'une égalité parfaite entre les sexes au sein des gouvernements fédéral, communautaires et régionaux. Dans l'espoir qu'on y discute un peu moins souvent d'homme à homme. Aux grands maux les grands remèdes : « Force est de constater que si la voie de la sensibilisation a été et reste essentielle, celle-ci n'a hélas pas produit tous les effets escomptés. » Pas mal vu.

La balle atterrira tôt ou tard dans le camp des élu.e.s du peuple, appelé.e.s comme leurs pairs masculins à se prononcer sur cette volonté d'habiller les futurs gouvernements d'une touche aussi féminine que masculine. Au prix d'une adaptation de la Constitution et des lois spéciales de réforme institutionnelle.

Effervescence en vue sur les bancs féminins de l'assemblée fédérale ? Elles sont 57 à siéger sur 150 députés. Elles n'y disposent donc pas d'une majorité pour emporter seules la partie. A supposer qu'elles voteraient comme un seul homme en faveur de ce nouveau pas dans la conquête d'un pouvoir qui persiste à les snober au sommet des gouvernements. La Belgique attend toujours une Première ministre, les ministre-présidences wallonne, flamande, bruxelloise et germanophone se refusent →

→ jusqu'ici à une femme et l'exécutif de la Communauté française est bien le seul à avoir fait exception.

Pas de FDF, de Front des femmes

Le Vif/L'Express a pris le pouls de l'intégralité de la représentation parlementaire féminine au fédéral, au nord comme au sud du pays. En poussant l'audace jusqu'à soumettre à ces députées deux pistes supplémentaires que le PS ne songe pas à mettre à l'ordre du jour. A quand une alternance obligatoire homme-femme au poste de Premier ministre, à chaque changement de législature ? A quand un système de pondération qui garantisse une parité qualitative des genres dans l'attribution des postes ministériels, histoire d'éviter que les femmes ne se retrouvent obstinément écartées de certaines compétences historiquement et politiquement en vue ? Ceci non plus n'est pas une affirmation en l'air : au fédéral, en plus du 16, rue de la Loi, les Finances, les Affaires étrangères et la Défense restent depuis 1830 d'imprenables bastions masculins.

Les retours des questionnaires ont pâti du parti des abstentionnistes (61 %) par distraction, indifférence ou parce que les sondées avaient d'autres chat.t.e.s à fouetter. Le dépouillement de la vingtaine de copies aimablement renvoyées (dix élues néerlandophones – treize élues francophones) ne trahit la présence d'aucune féministe exaltée parmi l'échantillon. Il ne dégage pas non plus d'adhésion franche et massive à cette révolution des mœurs politiques.

Les partisans déclarées ou les « pas opposées » au principe d'une parité obligatoire hommes-femmes au sein des gouvernements ne l'emportent pas sur les opposantes affirmées à une telle mesure (11 pour - 12 contre). Les pistes lancées par Le Vif/L'Express (*lire page 30*) font encore nettement moins recette. Une alternance obligatoire des genres à la fonction de Premier ministre fait l'unanimité contre elle ou arrache tout au plus un timide « why not ? On peut toujours rêver ».

Une parité qualitative associée à la répartition des postes ministériels passe aussi très mal la rampe (7 pour, 16 contre). Le « oui, faut voir », d'usage courant à la gauche de l'échiquier politique, contraste avec le « non » exprimé de manière catégorique et qui domine quand s'affiche une sensibilité de droite.

« Bonne chance, les filles... »

Le pouvoir, non merci ? Question idiote. Les heureuses élues en politique n'aspirent qu'à l'exercer. Mais pas jusqu'à s'imposer dans un gouvernement par la grâce d'une contrainte. Le principe même les indispose majoritairement, les agace, voire les offusque. Parce que le procédé est jugé dérangeant, dégradant, en tout cas incompatible avec la primauté à accorder à la compétence et à la motivation, que l'on soit femme ou homme. Le coup de pouce d'une loi pour devenir ministre et plus encore Première

ministre n'emporte pas les suffrages féminins. Le sexe dit faible ne désespère pas de parvenir à sensibiliser le sexe dit fort sur la nécessité de lui faire une juste place dans un gouvernement.

Pas question donc de casser brutalement les codes d'un jeu politique où les hommes font encore la loi. Comprenez qui pourra ? L'incrédulité se mêle à une dose de consternation chez Pascale Vielle, professeure de droit social à l'UCL, mise au parfum de ces tendances lourdes : « Ces élues restent tellement marquées par la culture politique belge. A mon avis, elles se leurrent par les arguments qu'elles avancent. Partir du raisonnement que si elles ont su arriver en politique, d'autres femmes le peuvent aussi, ne résiste pas à la réalité sociologique : à compétences égales, l'inégalité dont souffrent encore les femmes au niveau du pouvoir exécutif reste indiscutable. » Cette spécialiste de la question du genre peine à saisir la cohérence de la posture : « Alors que les quotas introduits sur les listes électorales ont permis, et c'est démontré, l'émergence des femmes dans la vie politique et parlementaire, alors même que ces députées ont été élues à la faveur de ces quotas, elles ne sont majoritairement pas prêtes à prolonger cette logique pour obtenir une juste présence jusque dans les gouvernements. Bonne chance les filles... »

Et longue vie à l'homme au pouvoir. ♦

Elues à la faveur de quotas, les députées ne sont souvent pas prêtes à soutenir cette logique au sein des gouvernements

CE QU'EN DISENT LES DÉPUTÉES

De tous bords politiques, ces élues, flamandes et francophones, confient le bien et, plus souvent, le mal qu'elles pensent d'un coup de pouce de la loi pour devenir ministre. Florilège.

PAR PIERRE HAVAUX

Ministres : parité obligatoire hommes - femmes.

Proposition du PS

• « C'est une nécessité pour s'éloigner du modèle patriarcal qui exclut les femmes. »

Nawal Ben Hamou, PS.

• « Je suis pour. Parce que sans la loi, la parité ne se produira pas. »

Muriel Gerkens, Ecolo.

• « Personnellement, je peux m'y rallier mais ce n'est pas la vision de mon parti, le CD&V. J'accepterais une étape intermédiaire : une représentation minimale garantie d'un tiers pour un sexe. »

Griet Smaers, CD&V.

• « Je suis favorable à une représentation proche de la parité, sans faire du genre une condition supérieure à la qualité du profil de la personne, sa formation, son expérience et son expertise. »

Catherine Fonck, CDH.

• « La parité est vivement souhaitée mais difficilement obligatoire : comment déterminer celles qui seront désignées pour répondre à cette exigence de parité ? »

Véronique Caprasse, DéFI.

• « Je n'aime pas cette notion d'obligation. Elle est dérangeante et, il me semble, contre-productive. »

Caroline Cassart, MR.

• « L'égalité des chances signifie qu'être un homme ou une femme n'intervient pas dans la réussite professionnelle. Cela ne signifie pas qu'il faut coûte que coûte une parité. »

Valérie Van Peel, N-VA.

• « Non. Les femmes nommées dans un gouvernement ne peuvent l'être que pour leurs compétences, leur leadership, leur représentativité... au même titre que les hommes ! Les femmes choisies de façon obligatoire ne seront-elles pas mises dans une situation impossible ? »

Sybille de Coster-Bauchau, MR.

• « Je suis contre un caractère contraignant. L'homme comme la femme doit pouvoir décider de ce qu'il/elle veut faire et en obtenir la possibilité. »

Ine Somers, Open VLD.

• « Non. Ce qui prime à mes yeux, ce sont les compétences et l'engagement des ministres. »

Françoise Schepmans, MR.

• « Je ne suis pas favorable aux quotas. Briser cette absurde partitocratie, où le président de parti choisit ses ministres, permettrait de faire émerger davantage de femmes au pouvoir exécutif. Soumettre devant le Parlement les membres d'un nouveau gouvernement à un examen d'admission ferait aussi augmenter leurs chances. »

Veerle Wouters, Vuye & Wouters.

• « Non. Il faut laisser à chacun le choix de s'investir ou non. »

Isabelle Galant, MR.

• « Non. Je ne veux pas infliger aux femmes investies de responsabilités ministérielles, de tomber à un tel niveau de paradoxe : les mesures de discrimination

positive sur la base du genre permettent une meilleure représentativité des femmes en politique mais ne renforcent pas a priori la légitimité de la femme élue. Elles doivent démontrer, plus que leurs collègues masculins, qu'elles méritent d'être là où elles sont. »

Katrin Jadin, MR.

Premier ministre : alternance obligatoire homme - femme. Proposition du Vif/L'Express

• « Idéalement, oui. On pourrait imaginer un système où un homme ou une femme ne pourrait occuper cette fonction plus de deux fois consécutivement. Cela aurait un impact stimulant pour l'alternance. »

Muriel Gerkens, Ecolo.

• « Pourquoi pas, mais j'espère que la parité, une fois atteinte au sein de l'exécutif, apportera une alternance "naturelle" à la fonction de Premier ministre. »

Gwenaëlle Grovonius, PS.

• « Je n'y suis pas nécessairement favorable. Il est important d'instaurer d'abord une parité au sein de l'exécutif. »

Laurette Onkelinx, PS.

• « Non. Mais je plaide pour la présence d'au moins un tiers de femmes (ou de l'autre sexe) au sein du kern, qui réunit le Premier ministre et les vice-Premiers. »

Catherine Fonck, CDH.

• « Devenir Premier ministre dépend de tant de facteurs qu'appliquer une telle règle serait de la folie. »

Karin Jiroflée, SP.A.

• « Non, la nature de la fonction rendrait intenable dans la pratique une alternance obligatoire. Il est temps qu'une femme soit Première ministre. Point barre. »

Meyrem Almaci, Groen.

• « Non. Homme ou femme, le/la meilleur(e) doit occuper le poste. Il se pourrait d'ailleurs qu'une femme soit ainsi Premier ministre durant plusieurs législatures... »

Griet Smaers, CD&V.

• « Non ! Si une femme doit occuper la fonction de Premier ministre, ce n'est pas grâce à une législation mais bien aux compétences. C'est aussi à la femme de faire sa place. »

Caroline Cassart, MR.

• « Je n'y suis pas favorable. Une représentation égale homme-femme au gouvernement et au kern serait déjà un grand pas en avant. »

Annick Lambrecht, SP.A.

• « La fonction de Premier ministre est telle qu'une trop grande rigidité à son égard pourrait être difficilement gérable. Attention aussi à l'effet non désiré : l'alternance obligatoire pourrait empêcher une femme d'être Premier ministre durant plusieurs législatures. »

Evita Willaert, Groen.

• « Une alternance obligatoire n'est pas réaliste. Une piste de réflexion pourrait être de fixer un nombre maximal de périodes durant lequel le Premier ministre peut être invariablement du même genre. »

Anne Dedry, Groen.

• « Non. La bonne personne à la bonne

place. Nous devons en finir avec les mesures paternalistes. »

Rita Gantois, N-VA.

Parité qualitative lors de l'attribution des postes ministériels.

Proposition du Vif/L'Express

• « Oui, comme on le fait pour répartir les postes ministériels ou équivalents entre les groupes politiques membres d'une nouvelle majorité. »

Muriel Gerkens, Ecolo.

• « Sans verser dans une trop grande rigidité, il serait important de réfléchir à des mécanismes qui évitent aux femmes d'être confinées dans des postes ministériels moins influents. »

Evita Willaert, Groen.

• « Je suis ouverte à la discussion. Une présence garantie aux femmes au sein du kern me paraît plus appropriée. »

Meyrem Almaci, Groen.

• « Je ne suis pas enthousiaste. Tout ministre compétent peut être influent dans son domaine. Les hommes ne doivent pas non plus avoir le sentiment qu'appartenir à l'autre genre devient une préférence pour obtenir une fonction. »

Anne Dedry, Groen.

• « Tous les postes ministériels se valent. Comme la répartition et le regroupement des compétences ministérielles varient d'une législature à l'autre, il serait aisé de manipuler le système. »

Fabienne Winckel, PS.

• « Je ne vois pas très bien comment opérationnaliser cela. Par contre, il faut veiller à ce qu'on puisse désigner plus de femmes comme ministre. Aux Affaires étrangères ou à la Défense, par exemple. »

Gwenaëlle Grovonius, PS.

• « Tâche impossible. En arriver ainsi à des comptes d'apothicaire sera ingérable. »

Karin Jiroflée, SP.A.

• « Non. La répartition des compétences entre les ministres relève de négociations entre partenaires de la majorité. Aux formations politiques à désigner ensuite des représentantes féminines. »

Françoise Schepmans, MR. ♦